



Politique environnementale

G.A.V. Gestion Administrative Virtuelle Sàrl
Route du Village 17, 1464 Chavannes-le-Chêne, Suisse

&

G.A.V. Gestion Administrative Virtuelle Inc
4950 Chem. Queen Mary, Montréal, QC H3W 1X2

1. Présentation

Chez G.A.V. Gestion administrative virtuelle SÀRL et INC., nous désirons contribuer à la protection de l'environnement en utilisant des pratiques écologiques et responsables. Nous voulons ainsi préserver nos précieuses ressources naturelles au profit des générations futures.

Faire preuve d'intégrité et d'initiative, c'est dans notre ADN. Être à la hauteur de nos engagements auprès de notre clientèle et de nos partenaires d'affaires est notre priorité.

Nous nous engageons à diminuer notre impact écologique sur l'ensemble de nos activités informatiques et virtuelles en adoptant les principes de la sobriété numérique. Le modèle qui détermine nos comportements est inspiré des travaux de l'Université du Québec à Montréal¹.

2. Actions

Voici les détails des mesures que nous adoptons sur les 4 axes de la sobriété numérique :

- Axe 1 : Achats d'appareils informatiques
 - Acheter des appareils électroniques de seconde main,
 - ou acheter des appareils électroniques neufs certifiés EPEAT ou ENERGY STAR.
 - Entretenir et réparer nos appareils électroniques.
 - Acheter uniquement les appareils électroniques dont nous avons besoin.
 - Recycler nos appareils désuets dans des lieux réservés à cet usage.
- Axe 2 : vidéo et utilisation de la caméra
 - Privilégier les conférences vidéos sur un réseau Wi-Fi.
 - Fermer la caméra lors des conférences vidéos.
 - Éviter les enregistrements des conférences vidéos et des webinaires.
- Axe 3 : Entreposage de données
 - Entreposer seulement les données essentielles.
 - Supprimer chaque mois les fichiers non utilisés.
 - Effacer les doublons et ne garder que les versions récentes de nos documents.
- Axe 4 : Envoi de courriels
 - Éviter les envois de courriels massifs.
 - Compresser les documents avant l'envoi ou,
 - Joindre les liens des documents qui sont dans le cloud.
 - Utiliser des espaces de collaboration virtuels.



3. Engagements

Dans un premier temps, chez G.A.V. Gestion administrative virtuelle SÀRL & INC., nous nous engageons à respecter les lois et les politiques environnementales en vigueur dans chaque pays et région où nos affaires ont cours.

Chacun de nos membres, cadre ou employé, s'engage à adopter cette politique environnementale lors de ses activités au sein de l'entreprise.

Nous prenons l'engagement de former notre personnel aux bonnes pratiques de la sobriété numérique. Nous leur fournissons le soutien nécessaire pour en assurer le respect. De plus, notre politique est présentée lors de la procédure d'accueil de chaque nouvel employé.

Nous affichons cette politique sur notre site web <https://gestionadministrativevirtuelle.com>. Nous la présentons aux partenaires de l'entreprise ainsi qu'à notre clientèle lors de notre première rencontre d'affaires.

4. Amélioration continue

La firme SEIF — Driving Impact Innovation a réalisé un audit le 19 février 2022 pour l'ensemble de nos activités afin de certifier la performance de nos bonnes pratiques environnementales. Nous renouvelerons cette évaluation aux [2 ans] pour assurer l'amélioration continue de notre politique.

Nous effectuerons la mise à jour de cette politique aux [2 ans] pour en attester l'actualité.

Source

Sobriété numérique et bonnes pratiques. (s. d.). Rendre l'UQÀM écoresponsable. Consulté le 14 juillet 2023, à l'adresse

https://ecoresponsable.uqam.ca/fichier/document/sobriete_numerique.pdf

